



Compte Rendu du CDAS du 18/10/2022

M Trutet ouvre la séance, Stéphanie Lobit se porte volontaire en tant que secrétaire adjointe, puis le nouveau responsable régionale pour la Bourgogne Franche-Comté de l'Action Sociale se présente : Monsieur DHAMENE Nourredine.

Il a été entre autre éducateur spécialisé, assistant social au Conseil Départemental du Jura, Conseiller RH de proximité au rectorat de Besançon.

Il est chargé d'accompagner les délégués départementaux et faire équipe au niveau régional, il est le relais entre les CDAS et le CNAS.

Il va recevoir tous les délégués départementaux d'ici la fin de l'année pour connaître leurs souhaits en vue de la réforme de l'action Sociale ; souhait qui peut être géographique, de proximité ou sur une spécialisation (restauration, loisirs ...).

1- Approbation du PV du CDAS du 24 mai

2- CNAS du 7 juillet :

Confirmation des futures missions des délégués : soit à l'échelon départemental, soit par thématique à l'échelon régional (avec nouveau dispositif indemnitaire).

Si les délégués en poste ne veulent pas s'investir dans ces nouvelles missions, une priorité leur est donné pour une mutation ou réintégration dans leurs administrations d'origine.

3 – Dernière action CAL 2022 :

Il reste 5000 euros au budget 2022 : il a été décidé de l'attribution d'un bon d'achat de 30 euros pour les agents qui ne profitent pas de l'arbre de Noël (comme en 2021).

Un mail collectif va être envoyé avec bulletin d'inscription. Il faudra y préciser son grade, car la priorité d'attributions sera ainsi : C puis B puis A.

4 – Arbre de Noël :

Il aura lieu le mercredi 7 décembre. Le spectacle sera un conte de Noël avec interactions avec le public. Jouets, chocolats et bons cadeaux sont commandés.

Pour l'année suivante, la dématérialisation du catalogue sera privilégié et seuls quelques catalogues papiers seront distribués sur demande dans un souci écologique.

5 – FIL 2022 :

L'Action Sociale de la Haute Saône participe à la sélection du Fonds d'Innovation Locale.

Un groupe de travail s'est réuni le 23 septembre 2022, vous pouvez retrouver notre compte-rendu sur le site FO-70.

Le thème se porte sur les aidants avec deux temps forts : un forum et une journée bien être.

La sélection des projets est en cours.

6 – Programmation des actions CAL 2023 :

Pour les retraités, ce sera un repas à Seveux « chez la Berthe », c'est une demande de leur part.

Pour les actifs, sortie à Europa Park, cette sortie est toujours complète et les agents sont très satisfaits de leur journée (2 bus seront prévus pour cette sortie).

7 – Restauration collective :

À partir du 1er septembre 2022, la participation est passée de 1,23 € à 1,38 €.

L'indice plafond passe de 480 à 534 (4,46 € par repas).

Le BHV, jusqu'à présent, prend le relais quand le RiA est fermé, mais les tarifs de la brasserie vont augmenter donc la convention avec cet établissement pourrait s'arrêter.

Pour les tickets restaurant le plafond journalier est passé au 1er octobre à 25 € au lieu de 19 €.

Pour information, jusqu'au 31 décembre 2023 les tickets sont utilisables sur tous les produits alimentaires.

8 – Médecine du Travail :

Nous avons à nouveau un médecin du travail depuis le 1er octobre, Mme VUATTOUX.

Elle est nommée sur la Franche-Comté et sera itinérante sur les départements de la Haute-Saône, du Doubs (pour les douanes notamment), du Territoire de Belfort et du Jura.

Une infirmière du travail est prévue mais le recrutement n'est pas encore lancé.

La médecin s'est présentée la semaine dernière auprès de la Direction et a visité ses locaux à l'Action sociale.

Les 1eres visites médicales auront lieu les 7 et 21 novembre. Les agents ont reçu leurs convocations. Mme Piot rappelle l'importance du respect des rendez-vous par les agents.

Pour les agents travaillant sur Gray, Mme Vuattoux propose de les recevoir sur Besançon, ceux travaillant sur Héricourt pourront être reçus à Belfort voir Montbéliard.

9 – Propositions et questions diverses :

Le SIE de Lure a émis le souhait de récupérer le frigo de la trésorerie de Port sur Saône (fermeture au 31/12/2022). La responsable du Site, Mme Antoine a fait une demande écrite. L'inventaire des biens de Port Sur Saône sera fait fin d'année. Le matériel sera ramené à la délégation de l'action sociale et distribué sur les sites en fonction des demandes.

Mme Piot nous informe que les espaces cuisine de Lure et Luxeuil vont être réaménagés (dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie au travail).

Vos représentants syndicaux

Sophie Ollivier et Pauline Rebeyroles